

Monsieur Jean-Jacques COIPLÉ
Directeur Général
ARS Pays de la Loire
17 boulevard Gaston Doumergue
CS 56233
44262 NANTES Cedex 2

Laval, le samedi 10 février 2018

Objet : Demande de représentation

Monsieur le Directeur

En notre qualité de membre de la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité, notre association bénéficie automatiquement de son agrément national sous le numéro : N2011RN0190, arrêté du 11/06/2013.

Notre association a pour but de défendre l'accès aux soins des citoyens en luttant contre les déserts médicaux, mais également d'organiser une réflexion sur la démographie médicale, ainsi que de participer aux groupes de travail sur la démographie médicale dans vos instances.

Nous sollicitons que notre association soit représentée dans les instances de démographie médicale au sein de l'Agence Régionale de Santé.

Souhaitant une réponse positive de votre part, recevez Monsieur le Directeur, nos salutations respectueuses.

Le président
Maxime LEBIGOT

Copie :

- M. RICHEFOU Olivier, président du Conseil Départemental de la Mayenne
- Mme DERRIER Hélène, présidente de la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité
- M. VEAUX Frédéric, Préfet de la Mayenne